Pictogrammes adhésifs Protection auditive M003 – ISO 7010

Référence : A2181801



DESCRIPTION :

- **Pictogramme adhésif M003 « Serre-tête anti-bruit obligatoire »**, conforme à la norme NF EN ISO 7010.
- Signale les zones où le **port d'une protection auditive est obligatoire**.
- **Rouleau de 250 autocollants de sécurité** en vinyle à adhésif permanent.
- Disponible en **3 diamètres : Ø 25, Ø 50 et Ø 100 mm** selon l'emplacement et la visibilité recherchée.
- Adapté à la **signalisation EPI** dans les ateliers, usines et zones de travail exposées au bruit.



INFORMATION PRODUIT

Rouleau de pictogrammes adhésifs M003 « Serre-tête anti-bruit obligatoire »

Indiquez clairement les zones où le **port d'une protection auditive est obligatoire** avec ce rouleau de **pictogrammes adhésifs M003**, conformes à la norme **NF EN ISO 7010**. Le pictogramme M003 représente une personne portant un serre-tête anti-bruit et permet d'identifier rapidement cette obligation de protection.

Conditionnés en **rouleau de 250 autocollants de sécurité**, ces pictogrammes en vinyle adhésif sont disponibles en **Ø 25, Ø 50 et Ø 100 mm** afin d'adapter la signalisation au support et aux conditions de visibilité.

Où apposer le pictogramme M003 ?

Le pictogramme **M003 « Serre-tête anti-bruit obligatoire »** est destiné aux zones dans lesquelles le port d'une protection auditive est requis.

Il peut notamment être installé :

- À l'entrée des **zones de travail exposées au bruit** concernées ;
- Dans les ateliers et **environnements industriels** ;
- À proximité des machines ou équipements bruyants lorsque le port d'une protection auditive est obligatoire ;
- Sur les accès aux espaces nécessitant une **signalisation EPI** spécifique.

Le pictogramme doit être positionné de manière visible avant l'accès à la zone concernée afin que l'obligation puisse être identifiée par les salariés, visiteurs et intervenants.

Caractéristiques du pictogramme adhésif M003

- **Signification :** Serre-tête anti-bruit obligatoire
- **Code :** M003
- **Norme :** NF EN ISO 7010
- **Type :** pictogramme d'obligation
- **Support :** vinyle adhésif
- **Forme :** ronde
- **Couleurs :** pictogramme blanc sur fond bleu
- **Diamètres disponibles :** Ø 25, Ø 50 et Ø 100 mm
- **Conditionnement :** rouleau de 250 pictogrammes adhésifs
- **Fixation :** adhésif permanent
- **Utilisation :** signalisation du port obligatoire d'une protection auditive

Quel format de pictogramme Protection auditive choisir ?

Le **pictogramme M003** est proposé en trois diamètres pour répondre à différents besoins de signalisation :

- **Ø 25 mm** pour les petites surfaces et une observation rapprochée ;
- **Ø 50 mm** pour un format intermédiaire adapté à de nombreux équipements et accès ;
- **Ø 100 mm** lorsque la signalisation doit être plus facilement identifiable à distance.

Le choix du format doit notamment tenir compte de la **distance d'observation**, de l'emplacement et des conditions de visibilité autour de la zone concernée.

Les avantages du rouleau de pictogrammes M003

Une signalisation EPI normalisée : le pictogramme M003 permet d'identifier visuellement l'obligation de porter une protection auditive selon la norme NF EN ISO 7010.

250 pictogrammes par rouleau : ce conditionnement est adapté aux entreprises devant équiper plusieurs machines, accès, postes ou zones de travail.

Trois formats disponibles : les diamètres **25, 50 et 100 mm** permettent d'adapter l'autocollant de sécurité au support et à la visibilité recherchée.

Une pose rapide : le vinyle autocollant avec adhésif permanent permet une application directe sur une surface propre, sèche et adaptée.

Pourquoi utiliser le pictogramme ISO 7010 M003 ?

Cet **autocollant de signalisation EPI** permet ainsi de matérialiser clairement l'obligation avant l'accès aux zones concernées par le bruit.

Le pictogramme indique une obligation de protection auditive mais ne détermine pas, à lui seul, le niveau d'atténuation ou le modèle de protecteur à utiliser. Le choix de la protection doit être adapté au niveau d'exposition et à l'évaluation des risques du poste.

Pour compléter votre dispositif, découvrez notre gamme de signalétique EPI.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2181801 Diamètre - 25 mm

Réf. A2181901 Diamètre - 50 mm

Réf. A2182001 Diamètre - 100 mm